



RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00447

Numéro SIREN : 685 420 606

Nom ou dénomination : PROMOD

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2017 sous le numéro de dépôt 16709

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

PROMOD

chemin du Verseau

59847 Marcq en Baroeul Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : PROMOD

Numéro RCS : 685 420 606

Numéro Gestion : 1990B00447

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: chemin du Verseau

59700 Marcq-en-Baroeul

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 28/02/2017

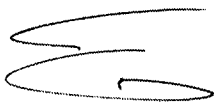
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 03/10/2017

Sous le numéro : 16709

Délivré à Lille Métropole le 13 octobre 2017

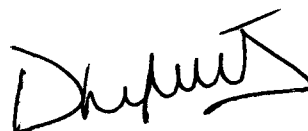
Le Greffier,



X- Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu après la clôture de l'exercice.

Copie Certifiée Conforme



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PROMOD

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise CHEMIN DU VERSEAU 59847 MARCQ EN BAROEUL

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 6 8 5 4 2 0 6 0 6 0 2 5 8 8

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 28022017		N-1 29022016			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement *	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	33 070 955	AG	2 572 403	30 498 552	30 507 410		
		Fonds commercial (1)	AH	104 186 183	AI	7 086 341	97 099 842	103 448 607		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 774 015	AO	61 389	1 712 627	6 867 381		
		Constructions	AP	17 190 517	AQ	14 319 945	2 870 571	4 163 150		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	25 368 498	AS	21 462 680	3 905 818	4 878 353		
		Autres immobilisations corporelles	AT	89 607 677	AU	74 491 187	15 116 490	19 529 794		
		Immobilisations en cours	AV	457 070	AW		457 070	179 930		
		Avances et acomptes	AX	87 963	AY		87 963	322 193		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU	54 527 053	CV	29 106 283	25 420 770	28 469 358		
		Créances rattachées à des participations	BB	2 690 176	BC		2 690 176	3 387 963		
		Autres titres immobilisés	BD	342	BE		342	342		
		Prêts	BF		BG					
		Autres immobilisations financières*	BH	5 188 278	BI	12 195	5 176 083	5 037 863		
	TOTAL (II)			BJ	334 148 726	BK	149 112 423	185 036 303	206 792 344	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	10 090 399	BM	719 281	9 371 118	13 336 057		
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
		Marchandises	BT	46 473 619	BU	4 719 459	41 754 160	68 861 814		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	259 662	BW		259 662	126 266		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	31 441 252	BY	2 225 980	29 215 272	41 617 712		
		Autres créances (3)	BZ	13 244 751	CA	27 867	13 216 884	10 731 114		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	34 447 096	CE		34 447 096	27 507 797		
Disponibilités		CF	49 955 996	CG		49 955 996	41 770 569			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 226 616	CI		6 226 616	6 284 807			
	TOTAL (III)	CJ	192 139 390	CK	7 692 587	184 446 803	210 236 136			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	643 463			643 463	962 446			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	526 931 579	IA	156 805 010	370 126 569	417 990 926			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		51 116 874	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	2 693 029	(3) Part à plus d'un an	CR	790 882		
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie Certifiée Conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PROMOD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise CHEMIN DU VERSEAU 59847 MARCQ EN BAROEUL		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 6 8 5 4 2 0 6 0 6 0 2 5 8 8		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 28022017					
		N-1 29022016					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	33 070 955	2 572 403	30 498 552	30 507 410
		Fonds commercial (1) AH	AI	104 186 183	7 086 341	97 099 842	103 448 607
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
		Terrains AN	AO	1 774 015	61 389	1 712 627	6 867 381
		Constructions AP	AQ	17 190 517	14 319 945	2 870 571	4 163 150
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	25 368 498	21 462 680	3 905 818	4 878 353
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	89 607 677	74 491 187	15 116 490	19 529 794
		Immobilisations en cours AV	AW	457 070		457 070	179 930
		Avances et acomptes AX	AY	87 963		87 963	322 193
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
	Autres participations CU		CV	54 527 053	29 106 283	25 420 770	28 469 358
	Créances rattachées à des participations BB		BC	2 690 176		2 690 176	3 387 963
	Autres titres immobilisés BD		BE	342		342	342
	Prêts BF		BG				
	Autres immobilisations financières* BH		BI	5 188 278	12 195	5 176 083	5 037 863
TOTAL (II) BJ		BK		334 148 726	149 112 423	185 036 303	206 792 344
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	10 090 399	719 281	9 371 118	13 336 057
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU	46 473 619	4 719 459	41 754 160	68 861 814
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	259 662		259 662	126 266
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	31 441 252	2 225 980	29 215 272	41 617 712
		Autres créances (3) BZ	CA	13 244 751	27 867	13 216 884	10 731 114
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	34 447 096		34 447 096	27 507 797
		Disponibilités CF	CG	49 955 996		49 955 996	41 770 569
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	6 226 616		6 226 616	6 284 807
TOTAL (III) CJ		CK	192 139 390	7 692 587	184 446 803	210 236 136	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW							
Primes de remboursement des obligations (V) CM							
Ecart de conversion actif* (VI) CN			643 463		643 463	962 446	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA		526 931 579	156 805 010	370 126 569	417 990 926
Renvois : (1) Dont droit au bail : 51 116 874		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		2 693 029	(3) Part à plus d'un an CR	790 882	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **PROMOD** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**

Adresse de l'entreprise **CHEMIN DU VERSEAU 59847 MARCQ EN BAROEUL** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **6 8 5 4 2 0 6 0 6 0 2 5 8 8** Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 28022017		N-1 29022016	
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	33 070 955	2 572 403	30 498 552	30 507 410
		Fonds commercial (1)	AH	AI	104 186 183	7 086 341	97 099 842	103 448 607
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	1 774 015	61 389	1 712 627	6 867 381
		Constructions	AP	AQ	17 190 517	14 319 945	2 870 571	4 163 150
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	25 368 498	21 462 680	3 905 818	4 878 353
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	89 607 677	74 491 187	15 116 490	19 529 794
		Immobilisations en cours	AV	AW	457 070		457 070	179 930
		Avances et acomptes	AX	AY	87 963		87 963	322 193
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	54 527 053	29 106 283	25 420 770	28 469 358
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	2 690 176		2 690 176	3 387 963
		Autres titres immobilisés	BD	BE	342		342	342
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	5 188 278	12 195	5 176 083	5 037 863
TOTAL (II)		BJ	BK	334 148 726	149 112 423	185 036 303	206 792 344	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	10 090 399	719 281	9 371 118	13 336 057
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	46 473 619	4 719 459	41 754 160	68 861 814
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	259 662		259 662	126 266
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	31 441 252	2 225 980	29 215 272	41 617 712
		Autres créances (3)	BZ	CA	13 244 751	27 867	13 216 884	10 731 114
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	34 447 096		34 447 096	27 507 797
		Disponibilités	CF	CG	49 955 996		49 955 996	41 770 569
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 226 616		6 226 616	6 284 807
TOTAL (III)		CJ	CK	192 139 390	7 692 587	184 446 803	210 236 136	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	CO	643 463		643 463	962 446	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	526 931 579	156 805 010	370 126 569	417 990 926	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 51 116 874		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	2 693 029	(3) Part à plus d'un an	CR 790 882	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 11 944 812)	DA	11 944 812	11 944 812
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	71 096 237	71 096 237
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	69 262	69 262
	Réserve légale (3)	DD	1 194 481	1 194 481
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	54 129 465	54 129 465
	Report à nouveau	DH	106 505 952	126 145 006
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(27 462 033)	(19 639 054)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	2 958 593	4 856 273
		TOTAL (I)	DL	220 436 769
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	10 115 627	4 566 838
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	10 115 627	4 566 838
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	1 415 447	6 450 975
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	57 079 602	61 834 508
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 453 434	4 934 565
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 553 272	3 197 847
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	54 513 367	63 815 709
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 458 495	16 709 996
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	89 748	168 572
	Autres dettes	EA	2 073 478	5 353 313
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 611 890	818 157
	TOTAL (IV)	EC	139 248 733	163 283 641
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	325 440	343 965
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	370 126 569	417 990 926
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	96 426 673	102 723 277
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	407 503	2 774 865	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>PROMOD</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>11 944 812</u> ...)		DA	11 944 812	11 944 812
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	71 096 237	71 096 237
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC	69 262	69 262
	Réserve légale (3)		DD	1 194 481	1 194 481
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG	54 129 465	54 129 465
	Report à nouveau		DH	106 505 952	126 145 006
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(27 462 033)	(19 639 054)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	2 958 593	4 856 273
	TOTAL (I)		DL	220 436 769	249 796 482
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	10 115 627	4 566 838
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	10 115 627	4 566 838
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	1 415 447	6 450 975
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	57 079 602	61 834 508
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV	2 453 434	4 934 565
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	3 553 272	3 197 847
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	54 513 367	63 815 709
	Dettes fiscales et sociales		DY	16 458 495	16 709 996
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	89 748	168 572
	Autres dettes		EA	2 073 478	5 353 313
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	1 611 890	818 157
TOTAL (IV)		EC	139 248 733	163 283 641	
Ecart de conversion passif*		ED	325 440	343 965	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	370 126 569	417 990 926	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	96 426 673	102 723 277
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	407 503	2 774 865	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise				PROMOD		Néant ☐ *	
				Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 11 944 812 ...)			DA	11 944 812	11 944 812	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	71 096 237	71 096 237	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC	69 262	69 262	
	Réserve légale (3)			DD	1 194 481	1 194 481	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)			DG	54 129 465	54 129 465	
	Report à nouveau			DH	106 505 952	126 145 006	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(27 462 033)	(19 639 054)	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	2 958 593	4 856 273	
	TOTAL (I)			DL	220 436 769	249 796 482	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	10 115 627	4 566 838	
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR	10 115 627	4 566 838	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	1 415 447	6 450 975	
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	57 079 602	61 834 508	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	2 453 434	4 934 565	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	3 553 272	3 197 847	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	54 513 367	63 815 709	
	Dettes fiscales et sociales			DY	16 458 495	16 709 996	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	89 748	168 572	
	Autres dettes			EA	2 073 478	5 353 313	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 611 890	818 157	
TOTAL (IV)			EC	139 248 733	163 283 641		
Ecart de conversion passif* (V)			ED	325 440	343 965		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	370 126 569	417 990 926		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
				Ecart de réévaluation libre	1D		
				Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	96 426 673	102 723 277
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	407 503	2 774 865	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise : PROMOD								Néant ☐ *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	295 190 670	FB	148 235 579	FC	443 426 249	529 377 317	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	2 169 605	FE	2 445 403	FF	4 615 008	6 962 726	
		FG	2 338 740	FH	3 536 241	FI	5 874 980	6 405 689	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	299 699 015	FK	154 217 222	FL	453 916 237	542 745 732	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	852 916	1 604 689	
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	7 184 515	8 769 481	
	Autres produits (1) (11)					FQ	220 150	124 816	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	462 173 818	553 244 719
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	173 906 643	241 719 977
	Variation de stock (marchandises)*						FT	25 891 127	(6 461 136)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	33 964 372	46 201 266
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	4 265 999	4 752 348
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	139 931 338	160 388 887
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	7 073 744	7 622 789
	Salaires et traitements*						FY	53 208 824	56 032 876
	Charges sociales (10)						FZ	15 529 666	16 846 884
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	9 494 506	10 780 446
							GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	7 687 522	4 929 158
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	2 979 844	1 943 064
	Autres charges (12)						GE	554 254	693 246
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	474 487 839	545 449 803	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(12 314 022)	7 794 916	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	6 385	7 016	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	105	52	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	65	301 755
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	71 531	135 542
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	730 558	765 761
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	962 446	815 979
	Différences positives de change						GN	6 734 791	12 716 398
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	105 843	4 651
	Total des produits financiers (V)						GP	8 605 234	14 740 087
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	643 463	962 446
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 089 988	1 423 183
	Différences négatives de change						GS	6 099 749	13 122 421
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	4 465	60
	Total des charges financières (VI)						GU	7 837 664	15 508 110
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	767 570	(768 023)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(11 540 172)	7 033 857	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PROMOD							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	295 190 670	FB	148 235 579	FC	443 426 249	529 377 317
	Production vendue biens * services *	FD	2 169 605	FE	2 445 403	FF	4 615 008	6 962 726
		FG	2 338 740	FH	3 536 241	FI	5 874 980	6 405 689
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	299 699 015	FK	154 217 222	FL	453 916 237	542 745 732
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	852 916	1 604 689
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	7 184 515	8 769 481
	Autres produits (1) (11)					FQ	220 150	124 816
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	462 173 818	553 244 719
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	173 906 643	241 719 977
	Variation de stock (marchandises)*					FT	25 891 127	(6 461 136)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	33 964 372	46 201 266
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	4 265 999	4 752 348
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	139 931 338	160 388 887
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 073 744	7 622 789
	Salaires et traitements*					FY	53 208 824	56 032 876
	Charges sociales (10)					FZ	15 529 666	16 846 884
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	9 494 506	10 780 446
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	7 687 522
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	2 979 844	1 943 064
	Autres charges (12)					GE	554 254	693 246
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	474 487 839	545 449 803
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(12 314 022)	7 794 916
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	6 385	7 016
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	105	52
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	65	301 755
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	71 531	135 542
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	730 558	765 761
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	962 446	815 979
	Différences positives de change					GN	6 734 791	12 716 398
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	105 843	4 651
	Total des produits financiers (V)					GP	8 605 234	14 740 087
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	643 463	962 446
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 089 988	1 423 183
	Différences négatives de change					GS	6 099 749	13 122 421
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	4 465	60
	Total des charges financières (VI)					GU	7 837 664	15 508 110
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	767 570	(768 023)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(11 540 172)	7 033 857	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PROMOD							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	295 190 670	FB	148 235 579	FC	443 426 249	529 377 317	
	Production vendue	biens * services *	FD	2 169 605	FE	2 445 403	FF	4 615 008	6 962 726
			FG	2 338 740	FH	3 536 241	FI	5 874 980	6 405 689
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	299 699 015	FK	154 217 222	FL	453 916 237	542 745 732	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN	852 916	1 604 689		
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	7 184 515	8 769 481		
	Autres produits (1) (11)				FQ	220 150	124 816		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	462 173 818	553 244 719
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	173 906 643	241 719 977
	Variation de stock (marchandises)*						FT	25 891 127	(6 461 136)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	33 964 372	46 201 266
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	4 265 999	4 752 348
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	139 931 338	160 388 887
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	7 073 744	7 622 789
	Salaires et traitements*						FY	53 208 824	56 032 876
	Charges sociales (10)						FZ	15 529 666	16 846 884
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions	- dotations aux amortissements*		GA	9 494 506	10 780 446		
			- dotations aux provisions*		GB				
					GC	7 687 522	4 929 158		
	Autres charges (12)						GD	2 979 844	1 943 064
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	554 254	693 246
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	474 487 839	545 449 803
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GG	(12 314 022)	7 794 916
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GH	6 385	7 016
PRODUITS FINANCIERS							GI	105	52
	Produits financiers de participations (5)						GJ	65	301 755
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	71 531	135 542
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	730 558	765 761
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	962 446	815 979
	Différences positives de change						GN	6 734 791	12 716 398
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	105 843	4 651
Total des produits financiers (V)						GP	8 605 234	14 740 087	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	643 463	962 446
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 089 988	1 423 183
	Différences négatives de change						GS	6 099 749	13 122 421
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	4 465	60
	Total des charges financières (VI)						GU	7 837 664	15 508 110
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	767 570	(768 023)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(11 540 172)	7 033 857	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise PROMOD

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	812 862	355 444	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	33 339 778	1 586 972	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	29 401 870	10 411 880	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	63 554 510	12 354 297	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	967 828	3 473 260	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	35 661 005	13 176 892	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	42 910 321	22 090 582	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	79 539 155	38 740 734	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(15 984 644)	(26 386 438)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(62 783)	286 473	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	534 339 947	580 346 118	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	561 801 980	599 985 172	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(27 462 033)	(19 639 054)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY	796 896	730 507	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG	(23 927)	(93 674)	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP			
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	(2 041 873)	(703 635)	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	71 596	437 297	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	23 703	53 988	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	32 225	73 683	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4		208 160	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie Certifiée Conforme

Désignation de l'entreprise PROMOD		Néant ☐ *			
		Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	812 862	355 444	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	33 339 778	1 586 972	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	29 401 870	10 411 880	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	63 554 510	12 354 297	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	967 828	3 473 260	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	35 661 005	13 176 892	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	42 910 321	22 090 582	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	79 539 155	38 740 734	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(15 984 644)	(26 386 438)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(62 783)	286 473	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	534 339 947	580 346 118	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	561 801 980	599 985 172	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(27 462 033)	(19 639 054)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	796 896	730 507
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	(23 927)	(93 674)
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	(2 041 873)	(703 635)	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	71 596	437 297	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	23 703	53 988	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	32 225	73 683	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		208 160	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise <u>PROMOD</u>				Néant ☐ *																			
				Exercice N		Exercice N - 1																	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	812 862	355 444																	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	33 339 778	1 586 972																	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	29 401 870	10 411 880																	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	63 554 510	12 354 297																	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	967 828	3 473 260																	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	35 661 005	13 176 892																	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	42 910 321	22 090 582																	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	79 539 155	38 740 734																	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(15 984 644)	(26 386 438)																	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ																			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(62 783)	286 473																	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	534 339 947	580 346 118																	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	561 801 980	599 985 172																	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(27 462 033)	(19 639 054)																	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO																		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	796 896	730 507																
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	(23 927)	(93 674)																
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP																		
			- Crédit-bail immobilier		HQ																		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	(2 041 873)	(703 635)																
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	71 596	437 297																
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	23 703	53 988																
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	32 225	73 683																
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC																		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD																		
	(9)	Dont transferts de charges			A1																		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2																		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3																		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		208 160																
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9															
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>			Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels												
Exercice N																							
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>			Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs												
Exercice N																							
Charges antérieures	Produits antérieurs																						

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise PROMOD										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	141 454 542	KE		KF	159 229	
CORPORELLES	Terrains					KG	7 041 788	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	9 146 050	KJ	20 730 329	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	13 212	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	39 553	KP	41 565	KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	25 697 405	KT		KU	662 665
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	86 705 924	KW		KX	2 891 989	
		Matériel de transport *				KY	202 899	KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	4 334 292	LC		LD	367 230		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH	179 930	LI		LJ	457 070		
	Avances et acomptes				LK	322 193	LL		LM	87 963		
	TOTAL III				LN	145 269 537	LO		LP	4 466 915		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	52 624 443	8V		8W	14 086 390	
Autres titres immobilisés				1P	342	1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	5 037 863	1U		1V	525 037			
TOTAL IV				LQ	57 662 648	LR		LS	14 611 427			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	344 386 727	ØH		ØJ	19 237 570			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	4 356 632	LW	137 257 138			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	5 267 773	LY	1 774 015			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	3 592 576	MB	17 137 752			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	13 212			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG	2 012	MH	39 553			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	991 571	MK	25 368 498			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU		MM	4 693 045	MN	84 904 867			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	202 899			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	201 611	MT	4 499 911			
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW				
	Immobilisations corporelles en cours			MY	179 930	MZ		NA	457 070			
	Avances et acomptes			NC	322 193	ND		NE	87 963			
	TOTAL III			IY	502 123	NG	14 748 589	NH	134 485 739			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7			
		Autres participations			IØ		ØX	9 493 604	ØY	57 217 229		
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	342				
Prêts et autres immobilisations financières			I2	5 363	2E	369 260	2F	5 188 278				
TOTAL IV			I3	5 363	NJ	9 862 863	NK	62 405 848				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	507 487	ØK	28 968 085	ØL	334 148 726	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie Certifiée Conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise PROMOD										Néant ☐			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	141 454 542	KE		KF	159 229	
CORPORELLES	Terrains						KG	7 041 788	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	9 146 050	KJ	20 730 329	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	13 212	KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	39 553	KP	41 565	KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	25 697 405	KT		KU	662 665	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	86 705 924	KW		KX	2 891 989		
		Matériel de transport *				KY	202 899	KZ		LA			
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	4 334 292	LC		LD	367 230			
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH	179 930	LI		LJ	457 070	
	Avances et acomptes						LK	322 193	LL		LM	87 963	
	TOTAL III						LN	145 269 537	LO		LP	4 466 915	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	52 624 443	8V		8W	14 086 390
Autres titres immobilisés						IP	342	IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT	5 037 863	IU		IV	525 037		
TOTAL IV						LQ	57 662 648	LR		LS	14 611 427		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	344 386 727	ØH		ØJ	19 237 570		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	4 356 632	LW	137 257 138	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX	5 267 773	LY	1 774 015	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA	3 592 576	MB	17 137 752	MC	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	13 212	MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG	2 012	MH	39 553	MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	991 571	MK	25 368 498	ML	
		Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU		MM	4 693 045	MN	84 904 867	MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	202 899	MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS	201 611	MT	4 499 911	MU		
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY	179 930	MZ		NA	457 070	
	Avances et acomptes						NC	322 193	ND		NE	87 963	
	TOTAL III						IY	502 123	NG	14 748 589	NH	134 485 739	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7	
		Autres participations						IØ		ØX	9 493 604	ØY	57 217 229
Autres titres immobilisés						II		2B		2C	342		
Prêts et autres immobilisations financières						I2	5 363	2E	369 260	2F	5 188 278		
TOTAL IV						I3	5 363	NJ	9 862 863	NK	62 405 848		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	507 487	ØK	28 968 085	ØL	334 148 726	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2^e EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **PROMOD**Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise PROMODNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	2 521 483	PF	118 086	PG	67 167	PH	2 572 403
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI	174 408	PJ	2 801	PK	115 820	PL	61 389
Constructions	Sur sol propre	PM	16 570 702	PN	509 249	PO	2 809 688	PQ	14 270 264
	Sur sol d'autrui	PR	9 689	PS	440	PT		PU	10 129
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	41 565	PW		PX	2 012	PY	39 553
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	20 819 052	QA	1 598 481	QB	954 853	QC	21 462 680
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	65 984 257	QE	6 858 592	QF	4 119 663	QG	68 723 186
	Matériel de transport	QH	202 899	QI		QJ		QK	202 899
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 350 016	QM	406 855	QN	175 744	QO	3 581 128
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	107 152 586	QV	9 376 420	QW	8 177 780	QX	108 351 226
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	109 674 069	ØP	9 494 506	ØQ	8 244 947	ØR	110 923 629

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Sur sol propre							
Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Inst. gales, agenc am. divers							
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	469 124		NY	2 366 804		NZ
		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			Total général non ventilé (NW+NY)		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise PROMODNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	2 521 483	PF	118 086	PG	67 167	PH	2 572 403
Terrains		PI	174 408	PJ	2 801	PK	115 820	PL	61 389
Constructions	Sur sol propre	PM	16 570 702	PN	509 249	PO	2 809 688	PQ	14 270 264
	Sur sol d'autrui	PR	9 689	PS	440	PT		PU	10 129
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	41 565	PW		PX	2 012	PY	39 553
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	20 819 052	QA	1 598 481	QB	954 853	QC	21 462 680
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	65 984 257	QE	6 858 592	QF	4 119 663	QG	68 723 186
	Matériel de transport	QH	202 899	QI		QJ		QK	202 899
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 350 016	QM	406 855	QN	175 744	QO	3 581 128
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	107 152 586	QV	9 376 420	QW	8 177 780	QX	108 351 226
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	109 674 069	ØP	9 494 506	ØQ	8 244 947	ØR	110 923 629

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	77 139	N8		P6		P7	42 141	P8		P9		Q1	34 998
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	12 867	R1		R2		R3	771 534	R4	918 735	R5		R6	(1 677 402)
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1	440	S2		S3		S4	(440)
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	115 467	T5		T6		T7	162 207	T8		T9	(46 740)
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	139 911	U2	67 212	U3		U4	141 833	U5	204 675	U6		U7	(139 385)
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	56 527	V8		V9		W1	125 239	W2		W3	(68 712)
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL III	X2	152 778	X3	239 206	X4		X5	913 807	X6	1 410 855	X7		X8	(1 932 678)
	Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						N0	
Total général (I+II+III+IV)		NP	229 918	NQ	239 206	NR		NS	955 949	NT	1 410 855	NU		NV	(1 897 680)
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	469 124	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	2 366 804	Total général non ventilé (NW+NY)			NZ	(1 897 680)		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie Certifiée Conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise PROMODNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	2 521 483	PF	118 086	PG	67 167	PH	2 572 403
Terrains		PI	174 408	PJ	2 801	PK	115 820	PL	61 389
Constructions	Sur sol propre	PM	16 570 702	PN	509 249	PO	2 809 688	PQ	14 270 264
	Sur sol d'autrui	PR	9 689	PS	440	PT		PU	10 129
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	41 565	PW		PX	2 012	PY	39 553
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	20 819 052	QA	1 598 481	QB	954 853	QC	21 462 680
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	65 984 257	QE	6 858 592	QF	4 119 663	QG	68 723 186
	Matériel de transport	QH	202 899	QI		QJ		QK	202 899
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 350 016	QM	406 855	QN	175 744	QO	3 581 128
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	107 152 586	QV	9 376 420	QW	8 177 780	QX	108 351 226
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	109 674 069	ØP	9 494 506	ØQ	8 244 947	ØR	110 923 629

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES							Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	77 139	N8		P6		P7	42 141	P8		P9		Q1	34 998
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	12 867	R1		R2		R3	771 534	R4	918 735	R5		R6	(1 677 402)
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1	440	S2		S3		S4	(440)
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4	115 467	T5		T6		T7	162 207	T8		T9	(46 740)
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	139 911	U2	67 212	U3		U4	141 833	U5	204 675	U6		U7	(139 385)
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	56 527	V8		V9		W1	125 239	W2		W3	(68 712)
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2	152 778	X3	239 206	X4		X5	913 807	X6	1 410 855	X7		X8	(1 932 678)
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP	229 918	NQ	239 206	NR		NS	955 949	NT	1 410 855	NU		NV	(1 897 680)
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	469 124		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	2 366 804		Total général non ventilé (NW+NY)			NZ	(1 897 680)

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)Désignation de l'entreprise PROMODNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 4 856 273	TM 469 124	TN 2 366 804	TO 2 958 593
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	3Z	TD	DE	DF
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	3Y	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 4 856 273	TS 469 124	TT 2 366 804	TU 2 958 593
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A 1 836 954	4B 1 623 923	4C 832 381	4D 2 628 496
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T 962 446	4U 643 463	4V 962 446	4W 643 463
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V 1 767 438	5W 6 843 669	5X 1 767 438	5Y 6 843 669
	TOTAL II	5Z 4 566 838	TV 9 111 054	TW 3 562 265	TX 10 115 627
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A 4 900 493	6B 5 850 997	6C 3 665 149
		- corporelles	6E 2 252 698	6F 1 983 975	6G 2 252 698
		- titres mis en équivalence	6Z	6A	6B
		- titres de participation	6U 16 767 122	6V 29 106 283	6W 16 767 122
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	6X 4 000 000	6Y 12 195	6Z 4 000 000
	Sur stocks et en cours	6N 4 523 273	6P 5 438 740	6R 4 523 273	6S 5 438 740
	Sur comptes clients	6T 382 418	6U 2 220 915	6V 377 353	6W 2 225 980
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X 33 769	6Y 27 867	6Z 33 769	7A 27 867
	TOTAL III	7B 32 859 773	TY 44 640 972	TZ 31 619 364	UA 45 881 381
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 42 282 884	UB 54 221 150	UC 37 548 432	UD 58 955 601
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE 10 667 366	UF 7 184 116	
		- financières	UG 643 463	UH 962 446	
		- exceptionnelles	UJ 42 910 321	UK 29 401 870	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise PROMODNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	4 856 273	TM	469 124	TN	2 366 804	TO	2 958 593
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	4 856 273	TS	469 124	TT	2 366 804	TU	2 958 593
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	1 836 954	4B	1 623 923	4C	832 381	4D	2 628 496
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	962 446	4U	643 463	4V	962 446	4W	643 463
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 767 438	5W	6 843 669	5X	1 767 438	5Y	6 843 669
	TOTAL II	5Z	4 566 838	TV	9 111 054	TW	3 562 265	TX	10 115 627
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	4 900 493	6B	5 850 997	6C	3 665 149	6D	7 086 341
		6E	2 252 698	6F	1 983 975	6G	2 252 698	6H	1 983 975
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U	16 767 122	9V	29 106 283	9W	16 767 122	9X	29 106 283
		Ø6	4 000 000	Ø7	12 195	Ø8	4 000 000	Ø9	12 195
	Sur stocks et en cours	6N	4 523 273	6P	5 438 740	6R	4 523 273	6S	5 438 740
	Sur comptes clients	6T	382 418	6U	2 220 915	6V	377 353	6W	2 225 980
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	33 769	6Y	27 867	6Z	33 769	7A	27 867
	TOTAL III	7B	32 859 773	TY	44 640 972	TZ	31 619 364	UA	45 881 381
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	42 282 884	UB	54 221 150	UC	37 548 432	UD	58 955 601
		Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	10 667 366	UF	7 184 116		
			- financières	UG	643 463	UH	962 446		
- exceptionnelles			UJ	42 910 321	UK	29 401 870			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.									10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise PROMODNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	4 856 273	TM	469 124	TN	2 366 804	TO	2 958 593
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	4 856 273	TS	469 124	TT	2 366 804	TU	2 958 593
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	1 836 954	4B	1 623 923	4C	832 381	4D	2 628 496
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	962 446	4U	643 463	4V	962 446	4W	643 463
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 767 438	5W	6 843 669	5X	1 767 438	5Y	6 843 669
	TOTAL II	5Z	4 566 838	TV	9 111 054	TW	3 562 265	TX	10 115 627
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	4 900 493	6B	5 850 997	6C	3 665 149	6D
6E			2 252 698	6F	1 983 975	6G	2 252 698	6H	1 983 975
6J				6K		6L		6M	
6N			16 767 122	6P	29 106 283	6Q	16 767 122	6R	29 106 283
6O			4 000 000	6R	12 195	6S	4 000 000	6T	12 195
Sur stocks et en cours		6N	4 523 273	6P	5 438 740	6R	4 523 273	6S	5 438 740
Sur comptes clients		6T	382 418	6U	2 220 915	6V	377 353	6W	2 225 980
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	33 769	6Y	27 867	6Z	33 769	7A	27 867
TOTAL III		7B	32 859 773	TY	44 640 972	TZ	31 619 364	UA	45 881 381
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	42 282 884	UB	54 221 150	UC	37 548 432	UD	58 955 601
		Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	10 667 366	UF	7 184 116			
			UG	643 463	UH	962 446			
			UJ	42 910 321	UK	29 401 870			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>PROMOD</u>				Néant ☐ *								
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	2 690 176	UM	2 110 775	UN	579 401					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US						
	Autres immobilisations financières	UT	5 188 278	UV	582 254	UW	4 606 024					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	153 724		153 724							
	Autres créances clients	UX	31 287 528		31 287 528							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI										
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 462 547		1 462 547							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ										
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 508 056		2 508 056						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP	262 328		811		261 517				
	Groupe et associés (2)	VC	7 605 744		22 409		7 583 335					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 406 077		1 406 077							
	Charges constatées d'avance	VS	6 226 616		5 697 251		529 365					
	TOTALUX		VT	58 791 072	VU	45 231 431	VV	13 559 642				
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	3 857 013							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	8 554 800								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	1 415 447	28 052		1 387 395						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	407 503	407 503								
	à plus d'1 an à l'origine	VH	56 672 099	17 818 766		38 853 333						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 289 518	494 642						1 794 875		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	54 513 367	54 513 367								
Personnel et comptes rattachés		8C	5 418 637	5 418 637								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 986 895	4 986 895								
État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 204 480	2 204 480								
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 848 483	3 809 322		39 161						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	89 748	89 748								
Groupe et associés (2)		VI	163 917	163 917								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 626 750	5 626 750								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ										
Produits constatés d'avance		8L	1 611 890	864 595		369 846		377 449				
TOTALUX		VY	139 248 733	VZ	96 426 673	40 649 736		2 172 324				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	7 400 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	15 085 300	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PROMOD				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	2 690 176	UM	2 110 775	UN	579 401				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	5 188 278	UV	582 254	UW	4 606 024				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	153 724		153 724						
	Autres créances clients	UX	31 287 528		31 287 528						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*)	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 462 547		1 462 547						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 508 056		2 508 056					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	262 328		811		261 517			
	Groupe et associés (2)	VC	7 605 744		22 409		7 583 335				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 406 077		1 406 077						
	Charges constatées d'avance	VS	6 226 616		5 697 251		529 365				
	TOTAUX		VT	58 791 072	VU	45 231 431	VV	13 559 642			
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	3 857 013						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	8 554 800						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	1 415 447		28 052		1 387 395				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	407 503		407 503						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	56 672 099		17 818 766		38 853 333				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 289 518		494 642				1 794 875		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	54 513 367		54 513 367						
Personnel et comptes rattachés		8C	5 418 637		5 418 637						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 986 895		4 986 895						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 204 480		2 204 480						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 848 483		3 809 322		39 161				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	89 748		89 748						
Groupe et associés (2)		VI	163 917		163 917						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 626 750		5 626 750						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	1 611 890		864 595		369 846		377 449		
TOTAUX		VY	139 248 733	VZ	96 426 673		40 649 736		2 172 324		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	7 400 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	15 085 300	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PROMOD				Néant ☐ *				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	2 690 176	UM	2 110 775	UN	579 401	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	5 188 278	UV	582 254	UW	4 606 024	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	153 724		153 724			
	Autres créances clients	UX	31 287 528		31 287 528			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 462 547		1 462 547			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 508 056		2 508 056		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP	262 328		811	261 517	
	Groupe et associés (2)	VC	7 605 744		22 409	7 583 335		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 406 077		1 406 077			
	Charges constatées d'avance	VS	6 226 616		5 697 251	529 365		
	TOTAUX		VT	58 791 072	VU	45 231 431	VV	13 559 642
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	3 857 013		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	8 554 800			
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	1 415 447		28 052	1 387 395		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	407 503		407 503			
	à plus d'1 an à l'origine	VH	56 672 099		17 818 766	38 853 333		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 289 518		494 642		1 794 875	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	54 513 367		54 513 367			
Personnel et comptes rattachés		8C	5 418 637		5 418 637			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 986 895		4 986 895			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 204 480		2 204 480			
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 848 483		3 809 322	39 161		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	89 748		89 748			
Groupe et associés (2)		VI	163 917		163 917			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 626 750		5 626 750			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L	1 611 890		864 595	369 846	377 449	
TOTAUX		VY	139 248 733	VZ	96 426 673	40 649 736	2 172 324	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	7 400 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	15 085 300	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : PROMOD

Néant ☐Exercice N, clos le :
28 02 2017

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés				à réintégrer :		WA	
		de son conjoint						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	75 896	XC	113 271	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	37 375			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	33 025 957	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	33 031 679
	Amendes et pénalités	WJ	5 722	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	(62 783)
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	8 303	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	8 303
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
		- imposées au taux de 0 %						ZN	938 804
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme						WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR	259 688
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	1 564 059	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	

TOTAL I

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT	6 717	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU	17 927 738	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
		- imposées au taux de 0 %						WH		
		- imposées au taux de 19 %						WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)								XA		
Mesures d'Incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY	
	Majoration d'amortissement*								XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC	
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégelée par le report en arrière de déficit		ZI	XG	7 065 541	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		XJ	16 609 009
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN		XO	16 609 009

Désignation de l'entreprise : PROMOD						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 28 02 2017		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						WA	
			de son conjoint				à réintégrer :		WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	75 896	XC	113 271	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	37 375			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	33 025 957	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	33 031 679
	Amendes et pénalités		WJ	5 722	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								YI	(62 783)
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	8 303	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		ZN	938 804	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								WN	
									WO	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		XR	259 688	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		WQ	1 564 059	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
TOTAL I								WR	35 853 021	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WS	27 462 033	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WT	6 717	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WU	17 927 738	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WV	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WH	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)								WP	
									WW	
									XB	
									IG	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								WZ	
	Majoration d'amortissement*								XA	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	1F		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)								PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI		XG	7 065 541
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		XH	52 462 029
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL		XJ	16 609 009
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN		XO	16 609 009

Désignation de l'entreprise : PROMOD

Néant ☐Exercice N, clos le :
28 02 2017

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WB			
			de son conjoint				WC			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	75 896	XE	113 271	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	37 375			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	33 025 957	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	33 031 679
	Amendes et pénalités		WJ	5 722	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	(62 783)
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	8 303	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	8 303
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			ZN	938 804	
									WN	
									WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR	259 688	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	1 564 059
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		

TOTAL I

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											WT	6 717	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											WU	17 927 738	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									WV		
		- imposées au taux de 0 %									WH		
		- imposées au taux de 19%									WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs									XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)											XA		
Produit net des actions et parts d'intérêts :													
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF		
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC				
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC					
		Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		XG	7 065 541		
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y2	
	III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	52 462 029
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)			XI		XJ	16 609 009			
				déficit (II moins I)									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN		XO	16 609 009			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>PROMOD</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis A1. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis A1. 2 du CGI *				ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *					
	8X	3 417 233	8Y	962 446	
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D	29 419 240	9E	16 767 122	
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K	189 484	9L	198 170	
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :				YN	YO
				33 025 957	17 927 738
				↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

xu

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>PROMOD</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *				ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *					
	8X	3 417 233	8Y	962 446	
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D	29 419 240	9E	16 767 122	
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K	189 484	9L	198 170	
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :				YN	YO
				33 025 957	17 927 738
				↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>PROMOD</u>				Néant ☐ *			
I. SUIVI DES DÉFICITS							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4			
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5			
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6			
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ			
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK			
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES							
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT			
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT							
(à détailler sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *				ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *							
				8X	3 417 233	8Y	962 446
				8Z		9A	
				9B		9C	
Provisions pour dépréciation *							
				9D	29 419 240	9E	16 767 122
				9F		9G	
				9H		9J	
Charges à payer							
				9K	189 484	9L	198 170
				9M		9N	
				9P		9R	
				9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :				YN	33 025 957	YO	17 927 738
				↓ ligne W1		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise PROMOD										Néant ☐													
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	126 145 006			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB											
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	(19 639 054)				- Autres réserves		ZD												
	Prélèvements sur les réserves			ØE					Dividendes		ZE												
									Autres répartitions		ZF												
	TOTAL I			ØF	106 505 952				Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	106 505 952											
										TOTAL II		ZH	106 505 952										
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)																							
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice												XV											
RENSEIGNEMENTS DIVERS																							
Exercice N : Exercice N - 1 :																							
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7				YQ															
	Engagements de crédit-bail immobilier							YR															
	Effets portés à l'escompte et non échus							YS															
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	Sous-traitance							YT	40 886 376		49 243 740												
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8	46 867 971			XQ	46 965 308		48 192 133												
	Personnel extérieur à l'entreprise							YU	7 786 101		12 669 524												
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	12 629 685		11 301 476												
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV	300 125		339 347												
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES				ST	31 363 742		38 642 667												
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	139 931 338		160 388 887												
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	3 848 631		4 044 764												
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS				9Z	3 225 113		3 578 025												
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	7 073 744		7 622 789												
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée							YY			110 624 885												
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ			69 166 597												
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *							ØB															
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS															
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 6, 75 handicapés) :			64,00				YP	2668,25		2668,25												
	Effectif affecté à l'activité artisanale							RL															
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%		%												
	Numéro du centre de gestion agréé *			XP				Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR											
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG															
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH																
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA	(16 609 009)			Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL										
								Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC										
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD				Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO										
								Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ	4	9	1	0	5	0	0	4	3	0	0	0	1	8

(I) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise PROMOD										Néant ☐																																																																																																																																																																																																												
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	126 145 006	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale - Autres réserves	ZB																																																																																																																																																																																																															
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(19 639 054)		Dividendes		ZE																																																																																																																																																																																																															
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF																																																																																																																																																																																																															
	TOTAL I	ØF	106 505 952		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	106 505 952																																																																																																																																																																																																														
					TOTAL II	ZH	106 505 952																																																																																																																																																																																																															
DISTRIBUTIONS (Article 235 ^{ter} ZCA)																																																																																																																																																																																																																						
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ^{ter} ZCA au titre de l'exercice										XV																																																																																																																																																																																																												
RENSEIGNEMENTS DIVERS																																																																																																																																																																																																																						
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">Exercice N :</th> <th colspan="2">Exercice N - 1 :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">ENGAGEMENTS</td> <td>- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)</td> <td>J7</td> <td></td> <td>YQ</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Engagements de crédit-bail immobilier</td> <td></td> <td></td> <td>YR</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Effets portés à l'escompte et non échus</td> <td></td> <td></td> <td>YS</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="8">DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES</td> <td>- Sous-traitance</td> <td></td> <td></td> <td>YT</td> <td>40 886 376</td> <td>49 243 740</td> </tr> <tr> <td>- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois)</td> <td>J8</td> <td>46 867 971</td> <td>XQ</td> <td>46 965 308</td> <td>48 192 133</td> </tr> <tr> <td>- Personnel extérieur à l'entreprise</td> <td></td> <td></td> <td>YU</td> <td>7 786 101</td> <td>12 669 524</td> </tr> <tr> <td>- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)</td> <td></td> <td></td> <td>SS</td> <td>12 629 685</td> <td>11 301 476</td> </tr> <tr> <td>- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages</td> <td></td> <td></td> <td>YV</td> <td>300 125</td> <td>339 347</td> </tr> <tr> <td>- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)</td> <td>ES</td> <td></td> <td>ST</td> <td>31 363 742</td> <td>38 642 667</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052</td> <td></td> <td>ZJ</td> <td>139 931 338</td> <td>160 388 887</td> </tr> <tr> <td>- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE</td> <td></td> <td></td> <td>YW</td> <td>3 848 631</td> <td>4 044 764</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">IMPÔTS ET TAXES</td> <td>- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)</td> <td>ZS</td> <td></td> <td>YZ</td> <td>3 225 113</td> <td>3 578 025</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052</td> <td></td> <td>YX</td> <td>7 073 744</td> <td>7 622 789</td> </tr> <tr> <td>- Montant de la T.V.A. collectée</td> <td></td> <td></td> <td>YY</td> <td></td> <td>110 624 885</td> </tr> <tr> <td rowspan="10">DIVERS</td> <td>- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations</td> <td></td> <td></td> <td>YZ</td> <td></td> <td>69 166 597</td> </tr> <tr> <td>- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *</td> <td></td> <td></td> <td>ØB</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *</td> <td></td> <td></td> <td>ØS</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 6, 7 5 handicapés) :</td> <td>64, 00</td> <td></td> <td>YP</td> <td>2668,25</td> <td>2688,25</td> </tr> <tr> <td>- Effectif affecté à l'activité artisanale</td> <td></td> <td></td> <td>RL</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *</td> <td></td> <td></td> <td>ZK</td> <td>%</td> <td>%</td> </tr> <tr> <td>- Numéro du centre de gestion agréé *</td> <td>XP</td> <td></td> <td colspan="3">Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0</td> </tr> <tr> <td>- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice</td> <td></td> <td></td> <td>RG</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies</td> <td></td> <td></td> <td>RH</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td rowspan="6">RÉGIME DE GROUPE *</td> <td>Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.</td> <td>JA</td> <td>(16 609 009)</td> <td>Plus-values à 15%</td> <td>JK</td> <td></td> <td>Plus-values à 0%</td> <td>JL</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Plus-values à 19%</td> <td>JM</td> <td></td> <td>Imputations</td> <td>JC</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Groupe : résultat d'ensemble.</td> <td>JD</td> <td></td> <td>Plus-values à 15%</td> <td>JN</td> <td></td> <td>Plus-values à 0%</td> <td>JO</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Plus-values à 19%</td> <td>JP</td> <td></td> <td>Imputations</td> <td>JF</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="9">Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale</td> </tr> <tr> <td>JH</td> <td>2</td> <td colspan="2">N° SIRET de la société mère du groupe</td> <td>JJ</td> <td>4 9 1 0 5 0 0 4 3 0 0 0 1 8</td> </tr> </tbody> </table>														Exercice N :		Exercice N - 1 :		ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ		- Engagements de crédit-bail immobilier			YR		- Effets portés à l'escompte et non échus			YS		DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance			YT	40 886 376	49 243 740	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois)	J8	46 867 971	XQ	46 965 308	48 192 133	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	7 786 101	12 669 524	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	12 629 685	11 301 476	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	300 125	339 347	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	31 363 742	38 642 667	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	139 931 338	160 388 887	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	3 848 631	4 044 764	IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		YZ	3 225 113	3 578 025	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	7 073 744	7 622 789	- Montant de la T.V.A. collectée			YY		110 624 885	DIVERS	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ		69 166 597	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *			ØB			- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS			- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 6, 7 5 handicapés) :	64, 00		YP	2668,25	2688,25	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL			- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%	%	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP		Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0			- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG			- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies			RH									RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(16 609 009)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale									JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	4 9 1 0 5 0 0 4 3 0 0 0 1 8
		Exercice N :		Exercice N - 1 :																																																																																																																																																																																																																		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ																																																																																																																																																																																																																		
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR																																																																																																																																																																																																																		
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS																																																																																																																																																																																																																		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance			YT	40 886 376	49 243 740																																																																																																																																																																																																																
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois)	J8	46 867 971	XQ	46 965 308	48 192 133																																																																																																																																																																																																																
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	7 786 101	12 669 524																																																																																																																																																																																																																
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	12 629 685	11 301 476																																																																																																																																																																																																																
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	300 125	339 347																																																																																																																																																																																																																
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	31 363 742	38 642 667																																																																																																																																																																																																																
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	139 931 338	160 388 887																																																																																																																																																																																																																
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	3 848 631	4 044 764																																																																																																																																																																																																																
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		YZ	3 225 113	3 578 025																																																																																																																																																																																																																
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	7 073 744	7 622 789																																																																																																																																																																																																																
	- Montant de la T.V.A. collectée			YY		110 624 885																																																																																																																																																																																																																
DIVERS	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ		69 166 597																																																																																																																																																																																																																
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *			ØB																																																																																																																																																																																																																		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS																																																																																																																																																																																																																		
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 6, 7 5 handicapés) :	64, 00		YP	2668,25	2688,25																																																																																																																																																																																																																
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL																																																																																																																																																																																																																		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%	%																																																																																																																																																																																																																
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP		Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0																																																																																																																																																																																																																		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG																																																																																																																																																																																																																		
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies			RH																																																																																																																																																																																																																		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(16 609 009)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL																																																																																																																																																																																																														
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC																																																																																																																																																																																																														
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO																																																																																																																																																																																																														
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF																																																																																																																																																																																																														
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale																																																																																																																																																																																																																					
	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	4 9 1 0 5 0 0 4 3 0 0 0 1 8																																																																																																																																																																																																																

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise PROMOD										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	126 145 006		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves {	- Réserve légale	ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(19 639 054)			- Autres réserves	ZD				
	Prélèvements sur les réserves	0E				Dividendes	ZE				
	TOTAL I	0F	106 505 952			Autres répartitions	ZF				
						Report à nouveau	ZG	106 505 952			
						(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	106 505 952		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice								XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
						Exercice N :		Exercice N - 1 :			
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance						YT	40 886 376	49 243 740		
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois)				J8	46 867 971	XQ	46 965 308	48 192 133		
	Personnel extérieur à l'entreprise						YU	7 786 101	12 669 524		
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	12 629 685	11 301 476		
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	300 125	339 347		
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	31 363 742	38 642 667		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	139 931 338	160 388 887		
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	3 848 631	4 044 764		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		YZ	3 225 113	3 578 025		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	7 073 744	7 622 789		
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée						YY		110 624 885		
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ		69 166 597		
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *						0B				
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						0S				
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 6, 75 handicapés) :				64, 00		YP	2668,25	2688,25		
	Effectif affecté à l'activité artisanale						RL				
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%	%		
	Numéro du centre de gestion agréé *				XP		Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0				
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(16 609 009)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe JJ 4 9 1 0 5 0 0 4 3 0 0 0 1 8				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PROMOD

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
		①	②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 16 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪			(ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PROMOD

Néant ☒**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

I. Immobilisations*		Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
		①	②	③	④	⑤	⑥
	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
CADRE C : plus ou moins-value taxable à 19 %			(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Copie Certifiée Conforme

Désignation de l'entreprise : PROMOD

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : PROMOD

Néant ☒

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : PROMODNéant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PROMOD

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

Désignation de l'entreprise : PROMOD					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

Désignation de l'entreprise : <u>PROMOD</u>				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : PROMOD		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01032016..... et clos le : 28022017.....		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA	443 426 249	
Production vendue – Biens	OB	4 615 008	
Production vendue – Services	OC	5 874 980	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	852 916	
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	220 150	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM	454 989 303	
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	173 906 643	
Variation de stocks (marchandises)	OO	25 891 127	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	33 964 372	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	4 265 999	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	96 382 222	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	97 337	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	554 254	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ	335 061 954	
III Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	119 927 349
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur le 1329)	SA	119 927 349	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Période de référence	GY	/	/
Date de cessation	HR	/	/
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

Désignation de l'entreprise : PROMOD		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01032016..... et clos le : 28022017.....		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA	443 426 249	
Production vendue – Biens	OB	4 615 008	
Production vendue – Services	OC	5 874 980	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	852 916	
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	220 150	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM	454 989 303	
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	173 906 643	
Variation de stocks (marchandises)	OO	25 891 127	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	33 964 372	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	4 265 999	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	96 382 222	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	97 337	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	554 254	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ	335 061 954	
III Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	119 927 349
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur le 1329)	SA	119 927 349	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Période de référence	GY	/	/
Date de cessation	HR	/	/
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

Désignation de l'entreprise : PROMOD		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01.03.2016..... et clos le : 28.02.2017.....		Durée en nombre de mois : 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA	443 426 249	
Production vendue – Biens	OB	4 615 008	
Production vendue – Services	OC	5 874 980	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	852 916	
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	220 150	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM	454 989 303	
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	173 906 643	
Variation de stocks (marchandises)	OO	25 891 127	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	33 964 372	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	4 265 999	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	96 382 222	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	97 337	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	554 254	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ	335 061 954	
III Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	119 927 349
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur le 1329)	SA	119 927 349	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Période de référence	GY	/	/
Date de cessation	HR	/	/
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

Formulaire obligatoire
(article 36 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 28022017

N° SIRET 6 8 5 4 2 0 6 0 6 0 2 5 8 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PROMOD

ADRESSE (voie) CHEMIN DU VERSEAU

CODE POSTAL 59847

VILLE MARCQ EN BAROEUL

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 28022017

N° SIRET

6 8 5 4 2 0 6 0 6 0 2 5 8 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PROMOD

ADRESSE (voie) CHEMIN DU VERSEAU

CODE POSTAL 59847

VILLE

MARCQ EN BAROEUL

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

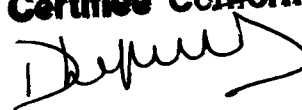
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



PROMOD SAS
Au capital de 11.944.812 euros
Siège social : Chemin du Verseau
(59700) MARCQ-EN-BAROEUL
RCS LILLE METROPOLE n° 685 420 606

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 AOUT 2017
--

Le 23 août 2017 à 14h30, les actionnaires de la société PROMOD SAS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

Monsieur Patrice LEPOUTRE préside la réunion en sa qualité de Président de la société. Il rappelle que chaque actionnaire et participant a été convoqué par lettre en date du 27 juillet 2017.

La société KPMG AUDIT NORD, Commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoquée assiste à la réunion. Les membres délégués du comité d'entreprise dûment convoqués sont absents.

Les actionnaires présents ou représentés possédant le quorum requis, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que les documents suivants sont à la disposition des actionnaires :

- Les comptes annuels de la société PROMOD SAS (bilan, compte de résultat et annexes),
- Le rapport de gestion du Président,
- Les rapports du Commissaire aux Comptes,
- Le texte des résolutions,
- Les pouvoirs.

Il rappelle que la présente assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président incluant le rapport sur la gestion du groupe,
- Rapport du Comité,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2017,
- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 28 février 2017 et quitus au Président et au Commissaire aux Comptes,
- Affectation du résultat,
- Documents de gestion prévisionnelle,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau code de commerce,
- Approbation des conventions réglementées,
- Pouvoirs.

Monsieur Patrice LEPOUTRE met en conséquence au vote des actionnaires les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour qui sont adoptées à l'unanimité.

Première résolution :

L'assemblée générale ordinaire après avoir entendu lecture du rapport du Président, du Comité Consultatif, et des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice de la société PROMOD SAS clos le 28 février 2017, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant par une perte de 27 462 033,04 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale ordinaire donne en conséquence quitus aux dirigeants et au Commissaire aux Comptes, de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Troisième résolution :



L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter la perte de l'exercice de la société PROMOD SAS dont le montant s'élève à 27 462 033,04 € au compte report à nouveau.

Quatrième résolution :

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Président et après examen des documents de gestion prévisionnels établis conformément aux dispositions de l'article L. 232-2 du Code de commerce, approuve lesdits documents tels qu'ils viennent de lui être présentés.

Cinquième résolution :

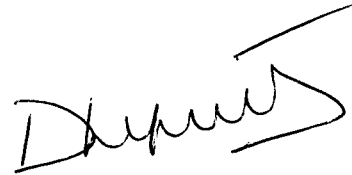
Après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, l'assemblée générale ordinaire approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Huitième résolution :

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait des présentes pour effectuer tous dépôts, formalités, ou publications, signer toutes pièces et déclarations, tous états et généralement faire le nécessaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15H25, Monsieur Patrice LEPOUTRE remercie les actionnaires de leur présence.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Lepoutre', with a long horizontal stroke extending to the right.



KPMG AUDIT NORD
36, rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 65 10
Site internet : www.kpmg.fr

Promod SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2017
Promod SAS
Chemin du Verseau - 59700 Marcq en Baroeul
Ce rapport contient 37 pages
Référence : PD/EC

KPMG Audit Nord
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse
Document Classification: KPMG Confidential

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Douai

Siège social :
KPMG Audit Nord
36, rue Eugène Jacquet
59705 Marcq en Baroeul Cedex
Capital : 200 000 €
Code APE 6920Z
512 773 656 R C S LILLE
METROPOLE
TVA Union Européenne
FR 17 51 27 73 656



KPMG AUDIT NORD
36, rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 65 10
Site internet : www.kpmg.fr

Promod SAS

Siège social : Chemin du Verseau - 59700 Marcq en Baroeul
Capital social : €. 11 944 812

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2017

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 28 février 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Promod SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les dépréciations des immobilisations incorporelles, telles que décrites dans la note 5.2 - « Méthodes et règles d'évaluation » paragraphe « Dépréciation des actifs immobilisés » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société sur l'analyse des valeurs d'expertise déterminées en interne et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.
- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques juridiques, sociaux et prud'homaux, telles que décrites dans la note 5.2 - « Méthodes et règles d'évaluation » paragraphe « Provisions pour risques et charges » de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la société pour identifier les risques et évaluer les conséquences financières qui pourraient en résulter.
- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 28 février 2017 s'établit à 25 420 769,86 € sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 5.2 - « Méthodes et règles d'évaluation » paragraphe « Participations et autres titres » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité et à revoir les calculs effectués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



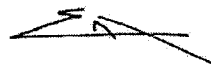
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Marcq en Baroeul, le 27 juin 2017

KPMG Audit Nord



Eric Delebarre
Associé

promod

BOUTIQUE FRANÇAISE

PROMOD SAS

Annexes

Rapport financier 2016

(Exercice arrêté au 28 février 2017)



~

Copie certifiée conforme

Sommaire

I-	Actif.....	1
II-	Passif	2
III-	Compte de résultat.....	3
IV-	Faits marquants.....	5
V-	Principes comptables et méthodes d'évaluation	6
5.1	Référentiel comptable.....	6
5.2	Méthodes et règles d'évaluation	6
VI-	Analyse des principaux postes du bilan	11
6.1	Immobilisations incorporelles	11
6.2	Immobilisations corporelles	11
6.3	Immobilisations financières	12
6.4	Stocks	12
6.5	Créances	13
6.6	Valeurs mobilières de placement	13
6.7	Instruments financiers	14
6.8	Charges constatées d'avance.....	14
6.9	Capitaux propres	14
6.10	Provisions réglementées.....	14
6.11	Provisions pour risques et charges	15
6.12	Dettes financières	15
6.13	Dettes d'exploitation	16
6.1	Charges à payer.....	17
6.2	Produits constatés d'avance	17
VII-	Analyse des principaux postes du compte de résultat	18
7.1	Chiffre d'affaires	18
7.2	Charges de personnel.....	18
7.3	Charges financières.....	19
7.4	Produits financiers.....	19
7.5	Résultat exceptionnel	20
7.6	Crédits d'impôts.....	20
7.7	Ventilation de l'impôt.....	20
VIII-	Informations diverses	22
8.1	Rémunérations allouées aux organes de direction.....	22

8.2	Entreprises liées et participations	23
8.3	Consolidation	24
IX-	Engagements Hors Bilan	25
9.1	Couverture du risque de change	25
9.2	Couverture de taux	27
9.3	Engagements de retraite.....	27
9.4	Engagements au titre des contrats de location simple.....	28
9.5	Autres engagements donnés	28
X-	Evènements postérieurs à la clôture.....	30

I- Actif

COMPTES ANNUELS AU 28/02/2017
PROMOD SAS (en K€)

RUBRIQUES	MONTANTS BRUTS	AMORT ET PROVISIONS	MONTANTS NETS 28/02/2017	MONTANTS NETS 28/02/2016
Immobilisations incorporelles	137 257	9 659	127 598	133 95
Immobilisations corporelles	134 486	110 335	24 151	35 94
Immobilisations financières.	62 406	29 118	33 287	36 89
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	334 149	149 112	185 036	206 79
Stocks et en cours	56 824	5 439	51 385	82 32
Créances clients et comptes rattachés	31 441	2 226	29 215	41 61
Autres créances	13 245	28	13 217	10 73
Capital souscrit appelé non versé	0	0	0	
Valeurs mobilières de placement	34 447	0	34 447	27 50
Disponibilités	49 956		49 956	41 77
Charges constatées d'avance	6 227		6 227	6 28
TOTAL ACTIF CIRCULANT	192 139	7 693	184 447	210 23
Ecart de conversion actif	643		643	96
TOTAL GENERAL	626 932	156 805	370 127	417 99

II- Passif

COMPTES ANNUELS AU 28/02/2017 PROMOD SAS (en K€)

	MONTANTS 28/02/2017	MONTANTS 29/02/2016
Capital	11 945	11 945
Primes d'émission, fusion, apport	71 096	71 096
Ecart de réévaluation	69	69
Réserve légale	1 194	1 194
Autres réserves	54 129	54 129
Report à nouveau	106 506	126 145
Résultat de l'exercice	-27 462	-19 639
Provisions réglementées	2 959	4 856
TOTAL CAPITAUX PROPRES	220 437	249 796
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 116	4 567
Dettes financières	60 948	73 220
Dettes d'exploitation	76 599	89 077
Dettes diverses	90	169
Produits constatés d'avance	1 612	818
TOTAL DETTES	139 249	163 284
Ecart de conversion passif	325	344
TOTAL GENERAL	370 127	417 991

III- Compte de résultat

COMPTES ANNUELS AU 28/02/2017
PROMOD SAS (en K€)

	MONTANTS 28/02/2017	MONTANTS 29/02/2016
Chiffre d'affaires net	453 916	542 746
Production immobilisée	853	1 605
Reprises provisions et amort.transferts de charges	7 185	8 769
Autres produits	220	125
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	462 174	553 245
Achats	238 028	286 212
Autres achats externes	139 931	160 389
Impôts, taxes et assimilés	7 074	7 623
Charges de personnel	68 738	72 880
Dotations aux amortissements et provisions	20 162	17 653
Autres charges	554	693
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	474 488	545 450
RESULTAT D'EXPLOITATION	-12 314	7 795
Quote part des résultats sur opérations en commun		
- Bénéfice transféré	6	7
- Perte transférée		
produits financiers	8 605	14 740
charges financières	7 838	15 508
RESULTAT FINANCIER	768	-768
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-11 540	7 034
Produits exceptionnels	63 555	12 354
Charges exceptionnelles	79 539	38 741
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-15 985	-26 386
Participation des salariés aux résultats		
Impôt sur les bénéfices	-63	286
BENEFICE OU PERTE	-27 462	-19 639

résultat par action

Nombre d'actions	2 986 203	2 986 203
Résultat net par action en €	-9,20	-6,58

résultat dilué par action

Nombre d'actions	2 996 131	3 025 669
Résultat dilué par action en €	-9,15	-6,41

IV- Faits marquants

Un plan de sauvegarde de l'emploi a été annoncé en Avril 2016. Le plan prévoit la suppression de 127 postes au siège France et centres logistiques et s'étale de septembre 2016 à septembre 2017. Le coût global, comptabilisée en exceptionnel, s'élève à 6,4 M €.

Le plan de transformation, initié en janvier 2016, a pour objectif de renouer avec la rentabilité et implique de se concentrer sur les points de vente profitables. Ce programme prévoit la fermeture de 180 magasins sur 2 ans, en particulier à l'international.

Des cessions d'actifs magasins et siège (le 23/11/2016) pour 32,6 M€ ont été effectués lors de l'exercice. Ces montants se retrouvent en exceptionnel.

V- Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les principes et méthodes comptables appliqués pour l'établissement des comptes annuels sociaux au 28/02/2017 sont identiques à ceux utilisés dans les états financiers de l'exercice clos au 29/02/2016.

5.1 Référentiel comptable

- Normes comptables utilisées

Les annexes ont été effectuées à partir des comptes sociaux arrêtés au 28 février 2017. Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03)

- Principes et modalités retenus

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- principe de prudence,
- évaluation des éléments par référence à la méthode des coûts historiques (valeur d'apport ou d'acquisition),
- permanence des méthodes d'évaluation.

Les règlements n° 2015-06 et n° 2015-07 de l'Autorité des normes comptables modifient le référentiel comptable français applicable par les entreprises industrielles et commerciales pour l'établissement des comptes annuels et des comptes consolidés;

Les exercices ouverts au 1er janvier 2016 voient la première application de ces règlements n° 2015-06 et n° 2015-07, qui apportent des changements sur la nature de la qualification des fonds de commerce, des mali technique de fusion, les parts de marché et l'écart d'acquisition

Les nouvelles règles comptables introduites par ces deux règlements constituent un changement de réglementation.

5.2 Méthodes et règles d'évaluation

- Les immobilisations incorporelles

- Concessions, brevets, licences

La marque Promod figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'apport.

Le nom de domaine est inscrit à l'actif pour sa valeur d'acquisition au 28/02/2017. Son évaluation a été déterminée par un expert indépendant en Janvier 2016.

Les logiciels informatiques acquis sont amortis en linéaire sur une durée de 3 ans.

o Fonds de commerce

Les fonds de commerce et droits aux baux sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

La partie des droits d'entrée versée assimilable à un élément incorporel est comptabilisée en immobilisation. La partie qui correspond à un supplément de loyer est comptabilisée en charge constatée d'avance.

• Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition.

Il est fait application du règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement des actifs :

- Les durées d'amortissement correspondent aux durées probables d'utilisation ;
- Le mode d'amortissement retenu est le linéaire ;
- La comptabilisation par composant a été pratiquée.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Agencements des terrains	10 % lin.
Constructions magasins	5 % lin.
Constructions dépôts	3,33 % lin.
Constructions siège	2,5 % lin.
Installations techniques, mat. outill.	25 % lin. 10 % lin.
Agencements	12,5 % lin.
Agencements immobiliers	10 % lin.
Matériel de transport	25 % lin.
Matériel informatique	20 % lin.
Matériel mobilier de bureau	12,5 % lin.

La comptabilisation d'un amortissement dérogatoire est effectuée afin de bénéficier d'un amortissement fiscal plus avantageux pour Promod.

• Dépréciation des actifs immobilisés

Le groupe a retenu le magasin comme Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'UGT, composé des actifs incorporels (fonds de commerce ou droit au bail) et des actifs corporels (matériels et agencements), est soumise à un test de dépréciation annuel, pratiqué lors de la clôture.

Une dépréciation est constatée lorsque, d'une part la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT magasin, et que d'autre part le taux de rentabilité du magasin, déterminé en fonction des critères d'analyse propres à l'entreprise, est inférieur à l'objectif de rentabilité.

La valeur recouvrable est la valeur la plus importante entre la valeur de marché déterminée par une expertise interne et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des cash-flows futurs estimés sur 5 ans et de la valeur terminale.

A compter du 1er janvier 2016, pour les fonds commerciaux non amortis, un test de dépréciation est obligatoirement réalisé, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Ce test n'a donné lieu à aucune provision complémentaire dans les comptes sociaux au 28 février 2017.

La valeur comptable des actifs fait également l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la décision de fermeture du magasin est actée à la clôture.

Conformément à la nouvelle directive comptable (art 2-8), reprise dans le PCG (art 214-19), et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, Promod a réalisé pour la 1ère fois la distinction entre fonds de commerce et droit au bail dans le cadre des tests de dépréciation de fonds de commerce.

- Immobilisations financières

- Participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation éventuelle dès lors que leur montant est inférieur à la valeur de la situation nette (fonds propres) de la filiale, le cas échéant réévaluée par l'écart entre la valeur d'expertise et la valeur nette comptable de ces éléments incorporels.

- Les stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient selon la méthode du prix de revient moyen pondéré.

Les stocks de matières premières et de marchandises font l'objet d'une dépréciation basée sur une analyse statistique des ventes réalisée à partir des dernières saisons totalement écoulées.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

- Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement représentent des certificats de dépôt et OPCVM Monétaire et de comptes à terme comptabilisés à leur valeur de souscription.

La valorisation de ces valeurs à la clôture donne lieu à un écart sur la valeur liquidative de ces OPCVM qui est fiscalisé dans le résultat de l'exercice par le biais du tableau de détermination du résultat fiscal (2058 A).

La valeur comptable de ces titres au 28 février 2017 est de 24 084 515 € pour une valeur fiscale de 24 344 203 €, soit une plus-value fiscale latente de 259 688 €.

- Instruments financiers

Promod utilise des instruments financiers dans un but exclusif de couverture économique afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change de devises étrangères.

Dans le cadre de la couverture du risque de taux, Promod a recours à des swaps de taux d'intérêt. Les différentiels d'intérêts attachés aux swaps sont constatés, prorata temporis, au compte de résultat en charges ou produits financiers, sur la durée de vie des instruments.

Pour couvrir son exposition au risque de change, Promod a recours à des opérations d'achats ou ventes à terme. Ces instruments sont enregistrés au bilan à leur juste valeur en contrepartie des écarts de conversion sur les créances et les dettes qu'ils couvrent. Les achats et ventes à terme relatifs à des flux futurs (budgétaire) sont présentés dans les engagements hors bilan.

- Méthodes et écarts de conversion

Les créances et dettes en devises couvertes sont réévaluées au taux de clôture. Les écarts de réévaluation qui en résultent sont comptabilisés dans les comptes d'écart de conversion actif/passif.

- Provisions réglementées

Les provisions réglementées comprennent les amortissements dérogatoires.

- Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont été constituées conformément à l'avis du CNC N°00-01 sur les passifs. Ainsi, elles peuvent être analysées comme un passif, c'est-à-dire qu'elles reflètent une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Ces provisions sont constituées essentiellement pour couvrir les risques juridiques, prud'homaux, les risques liés aux filiales étrangères ainsi que les risques pour ristournes futures sur le chiffre d'affaires.

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisées dans les comptes sociaux et figurent en engagement hors bilan.

- Traitement du CICE

La loi de finances n°2012-1510 du 29/12/2012 rectificative pour 2012 a mis en place un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) à compter du 01/01/2013. Ce crédit d'impôt s'élève à 6% pour les rémunérations versées en 2016 (7% pour celles versées en 2017) et qui

n'excédent pas 2,5 fois le SMIC. Il a été décidé de comptabiliser dans le compte de résultat le crédit d'impôt en diminution des charges de personnel.

- Eléments exceptionnels

Le résultat exceptionnel est composé des éléments extraordinaires et des éléments exceptionnels de l'activité courante.

- Résultats par action

Le résultat par action est déterminé selon l'avis n° 27 de l'OEC.

Il est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions de la période.

Le résultat dilué par action tient compte d'une émission d'emprunt convertible en actions souscrite le 28 octobre 2014. Le calcul de la dilution est effectué selon les hypothèses suivantes :

- Le résultat net (part groupe) avant dilution est augmenté de l'économie nette d'impôt des intérêts sur les emprunts obligataires convertibles ;
- Le nombre moyen d'actions pondéré composant le capital social est augmenté du nombre d'actions qui seraient créées en cas de conversion maximale des emprunts obligataires en actions. Il importe de signaler que la probabilité de conversion est proche de zéro eu égard à la valorisation actuelle du sous-jacent.

- Intégration fiscale

La société Promod SAS fait partie depuis le 1er mars 2007 du groupe d'intégration fiscale constitué par la société Promod Invest en application des articles 223-A et suivants du code général des impôts. Elle en constitue la fille. La société Promod SAS a à sa charge le montant des impôts dont elle aurait dû s'acquitter vis-à-vis du Trésor public si elle n'avait pas été membre du groupe d'intégration fiscale.

VI- Analyse des principaux postes du bilan

6.1 Immobilisations incorporelles

VALEURS BRUTES (en K €)	29/02/16	Acquisitions	Diminutions	28/02/17
Logiciels	2 705	93	67	2 730
Marque et nom de domaine	30 275			30 275
Droit au bail/Droit d'entrée/Fonds de commerce	108 475	67	4 289	104 252
TOTAL	141 455	159	4 357	137 257

AMORTISSEMENTS et DEPRECIATIONS (en K €)	29/02/16	Dotation	Reprise	28/02/17
Logiciels	2 521	118	67	2 572
Marque				
Droit au bail/Droit d'entrée/Fonds de commerce	4 900	5 851	3 665	7 086
TOTAL	7 422	5 969	3 732	9 659

6.2 Immobilisations corporelles

VALEURS BRUTES (en K €)	29/02/16	Acquisitions	Diminutions	28/02/17
Terrains	7 042		5 268	1 774
Constructions	20 785		3 595	17 191
Installations techniques, mat outillage industriels	25 697	663	992	25 368
Autres immobilisations corporelles	91 745	3 302	4 895	90 153
TOTAL	145 270	3 965	14 749	134 486

AMORTISSEMENTS et DEPRECIATIONS (en K€)	29/02/2016	Dotation	Reprise	28/02/2017
Terrains	174	3	116	61
Constructions	16 622	510	2 812	14 320
Installations techniques, mat outillage industriels	20 819	1 598	955	21 463
Autres immobilisations corporelles	71 790	9 249	6 548	74 491
TOTAL	109 405	11 360	10 430	110 335

6.3 Immobilisations financières

Valeurs brutes (en K€)	29/02/2016	Acquisitions	Diminutions	28/02/2017
Autres participations	52 624	14 086	9 494	57 217
Prêts et autres immobilisations financières	5 038	520	369	5 188
	57 663	14 606	9 863	62 406

Dépréciations (en K€)	29/02/2016	Dotation	Reprise	28/02/2017
Autres participations	16 767	29 106	16 767	29 106
Prêts et autres immobilisations financières	4 000	12	4 000	12
	20 767	29 118	20 767	29 118

6.4 Stocks

- Brut

(en K€)	28/02/2017	29/02/2016
Stocks tissus	7 780	11 300
Stocks fournitures	863	879
Stocks autres approvisionnements	1 448	2 177
Stocks marchandises	46 474	72 365
Avances et acomptes versés	260	126
TOTAL	56 824	86 847

- Provisions

(en K€)	29/02/2016	Dotation	Reprise	28/02/2017
Stocks tissus	712	523	712	523
Stocks fournitures	112	80	112	80
Stocks autres approvisionnements	197	116	197	116
Stocks marchandises	3 503	4 719	3 503	4 719
TOTAL	4 523	5 439	4 523	5 439

6.5 Créances

Créances nettes (en K€)	brut	provision	Net 28/02/2017	brut	provision	Net 28/02/2016
Avances et acomptes versés	260		260	126		126
Clients	31 441	2 226	29 215	42 000	382	41 618
Créances fiscales et sociales	4 233		4 233	3 432		3 432
Autres créances d'exploitation	1 072		1 072	2 313		2 313
Créances diverses	7 940	28	7 912	5 020	34	4 986
TOTAL	44 946	2 254	42 692	52 891	416	52 475

(en K€)	brut	Moins 1 an	1 à 5 ans
Avances et acomptes versés	260	260	
Clients	31 441	31 441	
Créances fiscales et sociales	4 233	3 971	262
Autres créances d'exploitation	1 072	1 072	
Créances diverses	7 940	357	7 583
TOTAL	44 946	37 101	7 845

6.6 Valeurs mobilières de placement

Nature des VMP (en K€)	28/02/17	29/02/16
Sicav	24 085	25 579
Autres VMP	10 363	1 929
TOTAL	34 447	27 508

Le poste autres VMP est composé de certificats de dépôts pour 10 363 K €

6.7 Instruments financiers

Nature des Instruments financiers (en K€)	28/02/17	29/02/16
instruments financiers (MTM)	504	131
TOTAL	504	131

6.8 Charges constatées d'avance

Nature des CCA (en K€)	28 févr. 2017	29/02/16
Loyers d'avance	4 318	4 042
Droits d'entrée	681	882
Locations diverses	98	184
Entretiens réparations	638	603
Commissions bancaires	69	123
Divers	423	451
TOTAL	6 227	6 285

6.9 Capitaux propres

capitaux propres au 29/02/2016	249 796
augmentation des capitaux propres	469
dont prov amortissement dérogatoire	469
diminution des capitaux propres	29 829
dont perte	27 462
dont reprise amortissement dérogatoire	2 367
capitaux propres au 28/02/2017	220 437

	MONTANT	NOMBRE DE TITRES
Capital au 29/02/2016	11 944 812	2 986 203
Variation de capital		
Capital au 28/02/2017	11 944 812	2 986 203

6.10 Provisions réglementées

(en K€)	29/02/16	Dotations	Reprise (utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	28/02/17
amortissements dérogatoire	4 856	469	2 367		2 959
TOTAL	4 856	469	2 367		2 959

6.11 Provisions pour risques et charges

(en K€)	29/02/16	Dotations	Reprise (provision utilisée)	(provision non utilisée)	28/02/17
Litiges travaux	71		1	45	25
Prud'hommes	706	221	90	297	540
Contrefaçon	352				352
Litige droits de bail, renouvellement	707	691	398		999
Carte Promod	1 057	1 052	1 057		1 052
Plan social France		4 046			4 046
Rupture relations commerciales		712			712
Provision garanties bancaires procédure Allemagne		1 268			1 268
Pertes de change	962	643	962		643
Divers	711	478	709	2	478
TOTAL	4 567	9 111	3 218	344	10 116

dont dotations et reprises

exploitation	2 980	1 953	297
financier	643	962	
exceptionnelle	5 488	303	47

6.12 Dettes financières

Nature des dettes financières (en K€)	28/02/17	29/02/16
emprunts obligataires convertibles	1 387	6 323
intérêts courus sur emprunts obligataires convertibles	28	128
emprunts	56 500	59 000
intérêts courus sur emprunts	172	60
Découverts	345	2 694
intérêts courus sur découverts	63	81
cautions reçues et divers	1 889	1 913
emprunts et dettes financières diverses	400	650
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières diverses		3
groupe et associés	164	2 368
TOTAL	60 948	73 220

- **Ventilation par échéance des emprunts et dettes financières**

La ventilation par échéances des emprunts bancaires tient compte des effets du protocole amiable signé avec nos partenaires bancaires le 8 mars 2017.

(en K€)	Moins d'un an	1 à 5 ans	plus de 5 ans
emprunts obligataires convertibles *		1 387	
intérêts courus sur emprunts obligataires convertibles	28		
emprunts	17 647	38 853	
intérêts courus sur emprunts	172		
Découverts	345		
intérêts courus sur découverts	63		
cautions reçues et divers	95		1 795
emprunts et dettes financières diverses	400		
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières diverses			
groupe et associés	164		
TOTAL	18 913	40 241	1 795

* Le poste emprunt obligataire comprend 1 emprunt obligataire convertible émis par Promod SAS le 28/10/2014.

Les 12 906 obligations à la valeur nominale de 107,5 € sur une durée de 5 ans sont remboursables le 28/10/2019.

Le rapport de conversion est de 1 action pour 1,3 obligation. Le taux de rémunération des emprunts est fixé à 6%.

2 emprunts obligataires convertibles ont été remboursés durant l'exercice pour un montant de 4 935 K€.

6.13 Dettes d'exploitation

Nature des dettes d'exploitation (en K€)	28/02/17	29/02/16
Dettes fiscales et sociales	16 458	16 710
Dettes fournisseurs	54 603	63 984
Dettes diverses	5 627	8 551
TOTAL	76 688	89 245

Ces dettes sont exigibles à moins d'un an.

6.1 Charges à payer

(en K€)	28/02/17	29/02/16
Emprunts et dettes financières	263	269
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 257	30 600
Dettes fiscales et sociales	14 039	15 624
Autres dettes	1 934	5 229
TOTAL	39 493	51 722

6.2 Produits constatés d'avance

(en K€)	28/02/17	29/02/16
loyers et charges locatives	87	49
commandes hors stock	14	
participations bailleurs	840	
cartes de fidélité	672	769
TOTAL	1 612	818

VII- Analyse des principaux postes du compte de résultat

7.1 Chiffre d'affaires

(en K€)		28 févr. 2017
Distribution prêt-à-porter		443 426
	France	295 191
	<i>dont partenaires</i>	17 007
	Export	148 236
	<i>dont partenaires</i>	47 703
Production vendue de biens		4 615
	<i>dont partenaires</i>	1 355
Production vendue de services		5 875
	<i>dont partenaires</i>	251
TOTAL		453 916

7.2 Charges de personnel

(en K€)		28/02/17
Salaires et traitements		50 402
<i>dont CICE</i>		-2 807
charges sociales		18 589
autres charges de personnel		-252
participation et intéressement résultat		
TOTAL		68 738

- CICE

Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est comptabilisé dans les comptes en moins des charges de personnel.

Le produit qui en résulte sur l'exercice est de 2 807 K€.

- Effectif annuel proraté à la date de clôture

(par catégorie)	28/02/17
dont cadres	211
dont agents de maîtrise	806
dont employés	1 224
TOTAL	2 241

7.3 Charges financières

(en K€)	28/02/2017	29/02/2016
Dotations aux provisions	643	962
Intérêts sur emprunts et charges assimilées	1 090	1 423
Différences négatives de change	6 100	13 122
Charges nettes sur cessions de VMP	4	
TOTAL	7 838	15 508

7.4 Produits financiers

Nature des produits financiers (en K€)	28/02/2017	29/02/2016
Produits financiers de participation		302
Produits valeurs mobilières et créances	72	136
Autres intérêts et produits assimilés	731	766
Reprise sur provisions et transferts de charges	962	816
Différences positives de change	6 735	12 716
Produits nets sur cessions VMP	106	5
TOTAL	8 605	14 740

7.5 Résultat exceptionnel

(en K€)	charge	produit	28/02/17
Plus-value sur cession siège	5 934	25 000	19 066
Plus-value sur cession fonds de commerce	4 239	7 550	3 311
Plan social France	6 459		-6 459
cessions d'immobilisations et mises au rebut	626	128	-498
provisions sur actifs	7 835	5 918	-1 917
remboursements sinistres		813	813
litiges fournisseurs et salariés		4	4
Participations aux travaux et subventions		85	85
Coût de restructuration filiales	10 997		-10 997
impact filiales (prov titres, créances, prêts, situation nette et abandons)	41 156	21 069	-20 087
amortissement dérogatoire	469	2 367	1 898
mali liquidation	1 138		-1 138
Divers	687	622	-65
TOTAL	79 639	63 655	-16 985

7.6 Crédits d'impôts

Au titre de l'exercice, la société Promod SAS a bénéficié de 63 K€ de crédits d'impôts :

- Crédit d'impôt apprentissage	6
- Crédit d'impôt famille	38
- Réduction mécénat	19

7.7 Ventilation de l'impôt

	Base	Impôt	Net
Résultat courant	-11 540 172	-43 623	-11 496 549
Réintégrations / déductions fiscales		-6 728	6 728
Résultat courant	-11 540 172	-50 350	-11 489 822
Résultat exceptionnel	-15 984 644	-60 423	-15 924 221
Réintégrations / déductions fiscales		143	-143
Résultat exceptionnel	-15 984 644	-60 280	-15 924 364
Participation N			
Réintégrations / déductions fiscales		47 848	-47 848
Participation		47 848	-47 848
Résultat de l'exercice	-27 524 816	-62 783	-27 462 033

▪ **Accroissements et allègements de la dette future d'impôt**

(en K€)	Base imposable	Taux de l'impôt	Montant de l'impôt
IMPOTS DU SUR			
Amortissements dérogatoire	2 959	28,92%	856
Intérêts de retard non réglés	529	28,92%	153
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	3 487		1 009
IMPOTS PAYES D'AVANCE SUR			
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante)	189	28,92%	65
Produits taxés d'avance	585	28,92%	201
A déduire ultérieurement		28,92%	
TOTAL DES ALLEGEMENTS	776		267
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	2 713		742
IMPOTS DU SUR			
Plus-values différées	54 431	28,92%	15 744
Moins-values à long terme	-8 685	15,50%	-1 346
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	45 746		14 398
Abattement d'IS sur contribution sociale	-763	3,30%	-25
déficit fiscal	-39 508	28,92%	-11 427
V FISCAL NETTE DIFFEREE ET LATENTE			3 687

VIII- Informations diverses

8.1 Rémunérations allouées aux organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait à fournir indirectement une rémunération individuelle.

8.2 Entreprises liées et participations

DENOMINATION SIEGE SOCIAL	Part du capital détenu	Valeur nette titres	prêt avance	créances clients et comptes rattachés	emprunts et dettes financières diverses	dettes fournisseurs et comptes rattachés	charges financières	autres produits financiers	Chiffre d'affaires	Résultat
PROMOD Allemagne GMBH	100,00%	3 879		529	0	222		19	43 242	-1 492
PROMOD POLSKA SP ZOO	100,00%	2 018	695	1 565		37		17	22 185	-4 158
PROMOD Autriche	100,00%	150	300	832		21		2	4 396	502
PROMOD CZECH s.r.o.	100,00%	56	555	1 477		5		6	10 394	-1 291
FC DIFFUSION HUNGARY KFT	100,00%	207	649	918		11		11	7 385	-277
PROMOD ITALIA SRL	100,00%	4 663	2	2 189		111			34 457	306
MODCONFEC SRL	99,96%	254		395		58	4		7 287	-1 221
PROMOD Espagne	99,95%	4 608		3 790		108		2		
FC DIFFUSION S.A.	100,00%	866		401	164	5	3		14 436	-587
PROMOD Belgique	99,92%	3 288		646	400	63	15		9 970	-1 080
PROMOD Luxembourg	100,00%	0	350	223		2		0	3 036	-467
PROMOD RUS	100,00%	255		563					8 036	-1 075
PROMOD ASIA INVEST	100,00%	3 558		48		258			252	619
PROMOD INVEST				45		1 667		11		
PROMOD Slovakia SRO	100,00%	269	140	115				1	2 766	-152

Cours des devises au 28 février 2017 pour un euro :

	bilan	résultat
le zloty polonais	4,3148	4,3429
la courone tchéque	27,021	27,0274
le forint hongrois	308,25	310,8867
le franc suisse	1,0648	1,0836
le rouble russe	61,755	69,6219
le dollar singapourien	1,4831	1,5178

Toutes les transactions faites avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

8.3 Consolidation

• Société consolidante

Promod SAS intègre le périmètre d'une consolidation dans laquelle la société Promod Invest est la société consolidante. Promod invest est issu d'un nouveau groupe formé en 2006 et détient 99,83% de Promod SAS.

Promod Invest est domiciliée Chemin du Verseau, 59847 Marcq en Baroeul.

IX- Engagements Hors Bilan

9.1 Couverture du risque de change

- Position nette consolidée Promod SAS

M Devises	Devise	Exposition au risque de change commercial (10 mois)	Couvertures	
	USD	Position comptable nette	-7,0	8,0 114%
	USD	Position prévisionnelle	-81,0	29,0 36%
		Total	-88,0	37,0

Exposition au risque de change: (-) position importatrice / (+) position exportatrice yc soldes bancaires

Au 28/02/2017, la position nette commerciale est courte de 88 MUSD, et les couvertures se composent d'opérations d'achats à terme pour 37 MUSD.

M Devises	Devise	Exposition au risque de change commercial (10 mois)	Couvertures	
	CNY	Position comptable nette	3,2	0,0 0%
	CNY	Position prévisionnelle	0,0	0,0
		Total	3,2	0,0

Exposition au risque de change: (-) position importatrice / (+) position exportatrice yc soldes bancaires

Au 28/02/2017, la position nette commerciale est longue de 3,2 MCNY, et il n'y a pas de couvertures.

- Position nette Promod SAS / Filiales internationales

M Devises	Devise	Exposition au risque de change commercial (2 mois)	Couvertures	
	CHF	0,4	0,0	0%
	CZK	39,8	-40,0	101%
	HUF	279,6	0,0	0%
	PLN	6,6	-7,0	106%
	RUB	34,8	-27,0	78%
	SGD	-0,1	0,0	0%
	USD*	-5,7	na	

Exposition au risque de change: (-) position importatrice / (+) position exportatrice yc soldes bancaires

Au 28/02/2017, les positions nettes commerciales, qui sont les positions comptables sur les devises des pays de l'Est sont longues et sont partiellement couvertes par des opérations de terme.

La position en USD* est reprise dans la Position Nette Comptable ci-dessus (Couvertures incluses).

	Devise	Opérations financières interco	Couvertures
M Devises	CHF	-0,2	0
	CZK	15,0	0
	HUF	200,0	0
	PLN	3,0	0
	SGD	0	0
	USD	0	0

Exposition au risque de change: (-) position importatrice / (+) position exportatrice yc soldes bancaires

Nous n'avons pas de couvertures adossées à nos opérations de financement interco.

Toutes les opérations de change ont généré un résultat de change positif de 0,95 M€.

L'évaluation des instruments de couverture (USD et autres devises), couvrant les dettes et créances en devises, dégage une plus-value latente de 0,50 M€.

• Engagements hors bilan

Instruments dérivés de couverture	Devise	Nominal en Mdevise	CY Meuro*	MtM (MEUR)
Achats à terme couvrant les dettes	USD	8,0	7,0	0,53
	CNY	0,0	0,0	0,00
Ventes à terme couvrant les créances	CZK	40,0	1,5	0,00
	PLN	7,0	1,6	-0,02
	RUB	27,0	0,4	-0,01
		TOTAL	10,5	0,50

9.2 Couverture de taux

Les placements existants au 28/02/2017, 41,5 M€ et 20,2 M€, sont constitués de certificats de dépôt, d'OPCVM monétaires, de comptes à terme, et de comptes rémunérés conformément à la politique de placement définie et approuvée par la gouvernance du Groupe.

Les placements en USD couvrent pour partie (18 MUSD) les en-cours commerciaux de la saison 7.

La société Promod SAS ne détient plus d'instrument de couverture de taux.

La société Promod SAS procède, au 06/03/2017, à une réduction anticipée de 22,48 M€ de lignes MLT.

Banque	Autorisations au 28/02/2017	Maturité	Réduction 06/03/17	Capital résiduel
Arkea	5,00	24-oct-17	1,47	3,53
BECM	5,00	22-mai-17	4,40	0,60
BECM	5,00	30-avr-18		5,00
BNP	3,00	30-sept-19	1,00	2,00
BNP	5,00	31-oct-19	1,35	3,65
CRCAM Nord de France	5,00	01-oct-19		5,00
CRCAM Nord de France	5,00	15-déc-20		5,00
CDN	2,75	09-oct-19	0,81	1,94
CE Nord France Europe	5,00	15-sept-19	0,49	4,51
CE Nord France Europe	1,38	13-oct-19	1,38	
CIC	5,00	01/10/2018	3,69	1,31
CIC	5,00	01-oct-19		5,00
CIC	5,00	30-sept-20		5,00
HSBC	2,00	24-mai-17	1,50	0,50
HSBC	3,00	30-oct-19		3,00
LCL	10,00	21-déc-20	1,52	8,48
Natixis	6,00	31-mai-17	0,06	5,94
Société Générale	7,00	31-août-18	4,81	2,19
Société Générale	5,00	1er octobre 2018		5,00
Société Générale	5,00	30-sept-19		5,00
Total	95,13		22,48	72,65

9.3 Engagements de retraite

Les engagements de retraites ont été évalués en fonction des dispositions de la convention collective des maisons à succursales de vente au détail d'habillement. Cet engagement est totalement couvert par un contrat d'assurance.

Au 31 décembre 2016, la valeur actualisée du passif social représente 668 K EUR.

Les hypothèses de calcul retenues sont :

- Age de départ à la retraite : 65 ans

- Taux d'actualisation (inflation compris) : 1,40 %

Les taux de charges sociales ont été distingués par catégorie de salarié et varient de 28,53% à 50,80%.

9.4 Engagements au titre des contrats de location simple

Le montant des loyers futurs, déterminé en fonction de l'engagement minimum pris par le Groupe en termes de durée, s'analyse comme suit :

	Montant K€
Engagements au titre des contrats de location simple	79 603
à moins de 1 an	35 709
entre 1 et 5 ans	42 879
à plus de 5 ans	1 015

9.5 Autres engagements donnés

Dans le cadre du protocole amiable signé avec nos partenaires bancaires le 8 mars 2017, le plafond global autorisé pour les ouvertures de crédits documentaires imports a été réduit de 49 à 39 millions d'euros, mais doit faire l'objet d'une confirmation de validité au 31 juillet ou 31 août 2018 moyennant une commission de confirmation versée aux partenaires.

RUBRIQUES	Montant K€
Garanties locatives et cautions diverses	9 459
Contre garanties locatives données par Promod SAS	19 809
Cautions données à des tiers par PROMOD SAS	25 101
En cours des crédits documentaires imports	15 681
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	70 050

Une clause de retour à meilleure fortune est applicable sur les abandons de créance consentis :

- Au bénéfice de notre filiale Promod Italie en 2013 pour un montant de 2 000 K€ (clause de retour à meilleure fortune jusqu'au 19/12/2018)
- Au bénéfice de notre filiale Promod Italie en 2015 pour un montant de 4 000 K€ (clause de retour à meilleure fortune jusqu'au 28/02/2019)
- Au bénéfice de notre filiale Promod Allemagne en 2015 pour un montant de 8 000 K€ (clause de retour à meilleure fortune jusqu'au 28/02/2019)
- Au bénéfice de notre filiale Promod Autriche en 2017 pour un montant de 2 000 K€ (clause de retour à meilleure fortune jusqu'au 28/02/2020)
- Au bénéfice de notre filiale Promod Italie en 2017 pour un montant de 5 000 K€ (clause de retour à meilleure fortune jusqu'au 28/02/2020)
- Au bénéfice de notre filiale Promod Hongrie en 2017 pour un montant de 200 000 KHUF (clause de retour à meilleure fortune jusqu'au 28/02/2020)
- Au bénéfice de notre filiale Promod Espagne en 2017 pour un montant de 3 000 K€ (clause de retour à meilleure fortune jusqu'au 28/02/2020)

Dans le cadre du développement de son activité internationale, Promod peut dans certains pays créer des coentreprises avec des partenaires.

Les accords conclus peuvent inclure des clauses de call option/put option qui, si elles sont exercées, engagent le groupe à acheter les titres de la coentreprise détenus par le partenaire ou à vendre les titres de la coentreprise détenus.

Depuis 2015, cet engagement concerne la société Promod India pour laquelle l'exercice de l'option est prévu au plus tôt à compter du 01/04/2019.